

Magasinier du secteur automobile (H/F)

Dans le domaine automobile plus que dans les autres, disposer de la bonne pièce rapidement et à un prix concurrentiel est une exigence de clientèle qui doit être satisfaite de la meilleure façon qui soit.

Si tu souhaites contribuer à relever ce défi pour développer un chiffre d'affaires tant en pièces de rechange qu'en accessoires, le métier de magasinier du secteur automobile s'offre à toi.

.....

En tant que magasinier qualifié du secteur automobile, tu occuperas une fonction centrale et autonome dans toute la chaîne automobile, de la production au client final.

Tu seras ainsi un interlocuteur privilégié de la personne chargée de la réparation des véhicules pour toute pièce de rechange en mécanique, en électronique et en carrosserie. Afin de pouvoir distinguer les fonctions respectives des différents composants, tu devras en connaître les fondements théoriques de base et les applications courantes.

Il conviendra en outre que tu sois capable d'assurer un stockage correct en respectant les normes de sécurité et d'environnement en vigueur. Pour ce faire, tu auras besoin de bonnes connaissances en gestion, en logistique, en informatique et en vente ; ton métier sera donc polyvalent et intéressant.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Gérer le stock (vérifier la marchandise, pratiquer de la saisie informatique)
- + Réceptionner, contrôler et ranger des livraisons
- + Accomplir des tâches administratives diverses
- + Accueillir, conseiller et servir des clients

QUALITÉS ET PROFIL

- + Maîtriser l'outil informatique
- + Savoir se conformer à des directives
- + Être capable de transmettre et d'échanger une information
- + Aimer travailler en équipe
- + Être flexible et savoir s'adapter
- + Disposer du sens de l'ordre



FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle).

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- + se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- + d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 855.62)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 22 août 2019

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 855.62)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)

Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	594.31 €
Après projet intégré intermédiaire:	891.47 €

